

MOBILITES ET IMMOBILISMES D'UNE
GRANDE VILLE : LYON
DE LA FIN DU XIX^e SIECLE
A LA SECONDE GUERRE MONDIALE.¹

Mes premières recherches sur Lyon donnaient un tableau de l'organisation sociale à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Ce tableau, fondé sur une approche des zones urbaines et des groupes professionnels, était essentiellement statique. Ces recherches s'inséraient dans un plus vaste projet : essayer de comprendre, au travers de l'exemple lyonnais, les fonctionnements de la société française entre la fin du XIX^e siècle et la seconde guerre mondiale. Au choix de Lyon, je dois dire que je n'avais guère réfléchi, au milieu des années 1970, lorsque je pris pour la première fois le chemin des archives. Il ne s'agissait pas d'un choix totalement réfléchi et rationnel, le terrain de la recherche n'avait pas été sélectionné en s'appuyant sur les ressources d'une banque de données comme le font certains chercheurs américains. Choisir Lyon avait pourtant des avantages évidents : d'une part, c'était une grande ville et sa taille même était un élément important; d'autre part, les recherches menées sur la capitale rhodanienne et le département du Rhône étaient nombreuses et de qualité.

¹ Exposé de soutenance de thèse d'Etat, 7 janvier 1989. Le jury était composé de Messieurs Garrier, Garden, Lequin, Mayeur et Roncayolo.

Mais la médaille avait aussi son revers et je n'en ai pas mesuré tout de suite l'ampleur. Je savais bien que les recensements avaient été volontairement falsifiés par les services municipaux depuis la veille du premier conflit mondial jusqu'à la seconde guerre mondiale, mais je n'en ai décelé que plus tard toutes les conséquences pour mes projets. Ces falsifications ne sont pas minces, *grosso modo* un Lyonnais sur cinq est un Lyonnais imaginaire. Pour une ville dont tous les observateurs se plaisent à dire le sérieux, voire l'austérité, ce n'est pas si mal. Marseille faisait la même chose mais cela semblerait plus conforme à la réputation communément attribuée à la ville. Une telle falsification de la documentation a eu de graves conséquences sur mes recherches, conséquences non pas directes mais indirectes. Dès mes premières recherches, je n'avais utilisé les listes nominatives du recensement que comme source d'appoint et j'avais utilisé comme sources principales les listes électorales. Ce palliatif ne fournit qu'une image tronquée et un peu floue de la société mais, somme toute, la fiabilité est nettement supérieure à celle des listes nominatives.

Pour étudier la mobilité, il ne pouvait être question d'utiliser les recensements, et ce, même s'ils n'avaient pas été biaisés par ces falsifications volontaires. Je n'aurais pas pu utiliser les listes nominatives des recensements car elles sont organisées par rues et par immeubles. Sélectionner des immeubles et reconstruire l'histoire de leurs habitants, ce que j'ai fait pour présenter les différents quartiers de la ville, ne permet, par construction, que de suivre les individus immobiles. Certes on pourrait utiliser les listes nominatives d'une autre manière, mais je n'en avais pas les moyens. Il aurait fallu saisir quelques quatre millions d'individus — huit recensements ont été effectués de 1896 à 1936 et si l'on estime, *grosso modo*, la population de Lyon et de Villeurbanne à un demi-million, on arrive donc bien à quatre millions d'individus — avant de commencer la reconstitution automatique des itinéraires individuels, en se fondant sur la reconnaissance des patronymes, travail complexe s'il en est,

comme l'ont montré les diverses enquêtes massives qui se sont attelées à ce type de recherche. Je n'avais pas les moyens de l'exhaustivité et j'ai choisi une autre démarche et d'autres sources. Ayant choisi de ne pas utiliser les recensements pour étudier la mobilité, j'ai donc tout d'abord considéré que leurs falsifications ne pèseraient pas trop sur mes recherches. C'était une erreur. Outre la description des ménages et des individus, les recensements donnent toute une série de résultats agrégés. Ces renseignements sont indispensables pour apprécier l'évolution économique, la répartition des secteurs d'emploi, la situation des logements... Ils sont importants pour le cadrage de toute une série de résultats. A Lyon toutes ces informations sont biaisées et cela m'a, en définitive, beaucoup gêné. L'acrobatie à laquelle on est obligé de se soumettre pour arriver à des résultats insatisfaisants est assez déprimante. Surtout, il est très difficile de dresser un tableau global de la ville, de présenter un panorama fiable du tissu économique et de son évolution. Dans ces conditions, la présentation générale de la ville devenait très périlleuse et je n'ai pu que donner quelques indications succinctes sur la disponibilité des logements dans les différentes aires de la ville ou sur la conjoncture de l'emploi, conditions importantes de la mobilité résidentielle intra-urbaine. Une approche plus précise, et à l'échelle qui m'aurait intéressé pour l'étude des mobilités, n'était pas possible.

A la base de toute ma démarche, il y a un diagramme. Le diagramme de Lexis, c'est-à-dire le souci de ne pas mélanger des générations différentes si l'on veut comprendre les phénomènes sociaux. Toute la réflexion et toutes les étapes de la recherche ont été déduites de l'observation de ce type de diagramme et non pas de la connaissance de la littérature sur les générations que je n'ai souvent lue que lorsque le travail était en voie d'achèvement. La principale conclusion que j'ai tirée du diagramme de Lexis lors de la mise en oeuvre concrète de la recherche a été la suivante : analyser des groupes d'individus dont les âges seraient trop hétérogènes

entraînerait des confusions dans la lecture des phénomènes. On serait alors incapable de démêler ce qui relève à proprement parler de caractéristiques sociales et ce qui renvoie, tout simplement, à des effets d'âge. Pour pouvoir contrôler ces effets, il a fallu travailler par générations.

Génération : le concept n'a pas été absent des recherches historiques françaises. Justin Dromel publia, au milieu du Second Empire, *La loi des Révolutions*² et édicta ce qu'il nomme les lois des générations. La première d'entre elles est selon lui la suivante : "la prédominance d'une génération durera seize ans environ; à l'expiration de ce délai, une nouvelle génération montera sur la scène politique et prendra le commandement." Guizot publia à la même époque *Trois générations*³ où il distinguait la génération de la Révolution, celle de 1815 et celle de 1848. C'est l'événement politique qui fait la génération, non le fait d'appartenir à la même génération au sens démographique du terme encore que chez Dromel les implications démographiques ne fussent pas absentes. Et comment ne pas citer la thèse d'histoire soutenue en 1920 par François Mentré intitulée *Les générations sociales*⁴. Disons tout de suite que malgré ce titre qui m'apparaissait très prometteur, ce travail n'a que peu à voir avec l'histoire sociale. Une phrase extraite du chapitre central de la thèse qui en porte d'ailleurs le même titre suffit à en préciser la conception. "Ce n'est pas fortuitement que nous sommes adressés tout à l'heure à des écrivains pour avoir le portrait schématique d'une génération ... car les lettres fournissent sur la société le point de vue le plus compréhensif." On comprend que *Les Annales*, et en particulier Lucien Febvre, aient pu voir dans ces conceptions une approche élitiste et spéculative de l'histoire. Le livre

² Justin Dromel, *La loi des Révolutions, Les générations, les nationalités, les dynasties, les religions*, Paris, Didier et Cie, 580 p.

³ François Guizot, *Trois générations, 1789-1815-1848*, Paris, Michel Lévy frères, 1863, 235 p.

⁴ François Mentré, *Les générations sociales*, Paris, Bossard, 1920.

de Mentré n'eut pratiquement pas d'influence sur l'Ecole historique française. Il faut dire que Charles Seignobos avait été particulièrement sévère pendant la soutenance de cette thèse dont les principes généraux la rattachait à un nationalisme ombrageux et volontiers xénophobe⁵.

Une grande partie de cette littérature consacrée au concept de générations repose sur la recherche des générations décisives, sur les moyens de les repérer... Pour ma part, je n'ai pas cherché de générations : je les ai construites en m'appuyant tout simplement sur la conception démographique des générations appliquant sans le savoir un des principes mis en avant par Ortega Y Gasset. Pour lui, et contrairement à la tradition de Mentré, une génération est constituée de ce qu'il appelle des égaux d'âge (*coetanos*). J'ai retenu les hommes nés en 1872-1875, et ceux nés en 1899-1900. Les premiers ont été suivis pendant quarante ans et les seconds pendant quinze ans. Je pense qu'il y a tout intérêt à avoir les générations les plus étroites possibles. Et cela ne vaut pas, je crois, que pour l'histoire sociale. Etudiant la générations de 1914 en Europe, Robert Wohl montre que même un événement aussi capital que la première guerre mondiale ne crée pas une génération. Et derrière ce que l'on appelle un peu vite la génération de la guerre, il distingue, pour la France, en se fondant sur des itinéraires d'écrivains, trois générations au sens démographique : celle de 1885, avec Massis et Psichari, celle de 1895 avec Montherlant et enfin celle du tournant du siècle avec Arland ou Malraux. Cette dernière, qui correspond à la cohorte 1899-1900 que j'ai reconstituée constitue un groupe à part, dont les difficultés sont assez spécifiques. Pour lui, ces hommes sont de véritables paladins de l'anxiété⁶. Cette belle formule décrit bien ces hommes nés le XX^e siècle et qui ont vécu, à âge égal, une situation plus difficile que celle qu'avait vécue leur père.

⁵ Sur ce point voir Robert Wohl, *The Generation of 1914*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1979, p. 22

⁶ Robert Wohl, *op. cit.*, p. 36

J'ai donc utilisé les listes électorales pour reconstituer la carrière des individus des deux cohortes. Ce suivi longitudinal des individus, la reconstitution de leur carrière résidentielle et professionnelle est une simplification de la réalité. Pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'il ne pouvait être question de les suivre d'année en année : la périodicité de l'observation a été de cinq ans en règle générale⁷. En cinq ans, il peut se passer beaucoup de choses dans la vie d'un individu, surtout entre vingt ans et trente-cinq ans. Ensuite parce que les listes électorales sont un document qui enregistre lentement les changements survenus dans la vie des individus ... Cet aspect conservateur des listes électorales rend délicate toute datation précise des phénomènes; néanmoins, on peut approcher le temps vécu par les individus. Les itinéraires des deux cohortes — j'appellerai la première "les enfants de la République" et la seconde "les fils du siècle" — montrent cependant que la mobilité n'est pas absente d'une grande ville française et qu'en particulier avant trente-cinq ans le renouvellement de la population urbaine est très élevé. J'ai pu calculer, au prix de quelques hypothèses, qu'à cet âge là, seul un quart de la population présente à Lyon y résidait depuis plus de quinze ans. Ce résultat est important et il met en lumière ce qui est, je crois, le paradoxe principal d'une société urbaine : le renouvellement continu des individus qui composent cette société n'empêche pas la permanence des règles générales d'organisation de cette même société.

Pour comprendre la société lyonnaise, j'ai également procédé à une approche plus fréquente en histoire sociale, la coupe transversale et l'étude des groupes sociaux. La société d'une ville est

⁷ Pour la première cohorte, la dernière observation avant la guerre est celle de 1911 et la première après le conflit est celle de 1921. Les années d'observation dans les listes électorales correspondent aux années de recensements, ce qui m'a permis d'enrichir les fiches des individus suivis de tous les renseignements familiaux fournis par les listes nominatives des recensements : en effet, les individus présents dans les deux documents ne risquent pas d'être fictifs.

une sédimentation de générations différentes et il était important de bien apprécier l'organisation générale de la ville de ce point de vue. Pour cela, j'ai procédé à quatre coupes, en 1896, 1911, 1921 et 1936. Lorsque l'on examine les relations qui existent à ces quatre dates entre les variables démographiques, géographiques et sociales, la conclusion première est véritablement celle d'une permanence. La reproduction, de coupes en coupes, des mêmes principes généraux d'organisation des données est la règle et l'analyse factorielle est un bon instrument pour le mettre en lumière. La ville serait statique. Ce n'est pourtant pas faute de mouvements migratoires. Mais ces derniers ne remettent pas en cause les principes généraux de l'organisation sociale et spatiale de la ville, ils les renforcent. S'arrêter à la stabilité de la société urbaine, en conclure qu'une rigidité permanente caractérise la grande ville serait pourtant une erreur, surtout si l'on déduisait de cette rigidité globale une stabilité des individus. Pour retrouver le sens du changement social et sa traduction au niveau individuel, il faut recourir à l'approche longitudinale et procéder par générations, c'est-à-dire retrouver la relation que Karl Mannheim établissait entre générations et changement social. Pour Mannheim, être né à une certaine date assigne un positionnement spécifique dans le processus historique⁸. C'est bien le principe qui est à la base de la comparaison des deux cohortes de Lyonnais que j'ai reconstituées mais là encore ce n'est qu'après avoir terminé ma recherche que je me suis rendu compte que les principes en avaient été posés un demi-siècle plus tôt, au milieu de ces années 30 où les individus de la seconde cohorte affrontaient des difficultés, dans le domaine du logement ou de l'emploi, que leurs pères, les individus de la première cohorte, n'avaient pas connues ...

⁸ Karl Mannheim, *Essays on the Sociology of Knowledge*, Oxford University Press, 1952.327 p. Le chapitre 7 est la reprise d'un article paru en allemand en 1927. Il s'intitule "The problem of generations".

Un des problèmes difficiles est celui de la distance qui existe entre itinéraire moyen et itinéraire réellement observé. Il est relativement aisé de définir des critères moyens pour tel ou tel groupe social, c'est l'approche statistique, mais trouver un individu réel pour illustrer cet itinéraire, un individu dont la biographie soit une parfaite illustration de cet itinéraire moyen est souvent plus délicat. Cette contradiction entre statistique et biographie réelle est le pendant des débats qui avaient animé la table ronde du C.N.R.S sur informatique et prosopographie⁹. J'ai essayé de faire les deux afin de donner toujours un support individuel au portrait moyen. Indirectement, ce problème est lié à celui des patronymes. De manière générale, j'ai changé les noms des individus sauf pour ceux dont la visibilité était telle que les changer eût été ridicule. Parler d'un Martin qui aurait fondé le C.N.P.F. n'aurait eu aucun sens. Mais ce faisant, je pourrais être accusé d'avoir laissé leur nom aux superbes et d'avoir dépouillé de leur identité les humbles et en un sens c'est vrai, mais je ne pouvais pas faire autrement. Pour les humbles, donc, il est souvent fort tentant de gommer la spécificité d'un itinéraire individuel pour qu'il coïncide parfaitement avec un itinéraire moyen et cela est d'autant plus tentant que le nom retenu est un nom fictif. Pour lutter contre cette tentation, j'ai conservé jusqu'au dernier moment les noms réels et je ne les ai changés qu'à la veille de l'impression de la thèse.

Comparer deux cohortes et éliminer l'effet d'âge pour ne pouvoir analyser que le phénomène de génération, tel a bien été le fondement essentiel de toute ma recherche. Le problème de la représentativité devient, alors, en partie un faux problème puisque les deux objets de la comparaison sont construits de la même manière et avec les mêmes moyens. Il n'est pas question de nier les biais afférents aux sources, à la méthode mais, et c'est bien là le postulat fondamental, les règles de construction des objets sont telles que les

⁹ *Informatique et prosopographie*, textes réunis par Hélène Millet, Paris, Editions du CNRS, 1985, 360 p.

biais sont identiques dans les deux cas et donc, les différences observées sont bien les différences qui affectent les deux générations. La mesure de la mobilité n'a pas de valeur objective, elle vaut par la comparaison des niveaux des deux cohortes.

Naître au début de la Troisième République a-t-il été plus favorable que naître au tournant du siècle ? Clio a-t-elle été plus clémentine pour les enfants de la République ou pour les fils du siècle ? Il faut tout d'abord rappeler que les seconds sont potentiellement les fils des premiers puisqu'il y a une différence de 28 ans entre les deux cohortes. Parmi les enfants de la République, le premier groupe social est celui des employés. Parmi eux, nombreux sont ceux qui expérimentent une mobilité professionnelle et sociale ascendante; parallèlement, les hommes de cette cohorte, lorsqu'ils se déplacent dans la ville, se dirigent préférentiellement vers la rive gauche du Rhône et les Brotteaux ont indubitablement une image attractive pour ces mobiles sociaux. Pour les fils du siècle, la viscosité est plus prononcée. Alors que les employés constituaient le premier groupe socio-professionnel de la première cohorte, le premier groupe est maintenant constitué par des ouvriers et de manière générale l'hérédité sociale augmente. Parallèlement, la mobilité résidentielle diminue et pour les mobiles sociaux, moins nombreux, aucun quartier n'est clairement attractif. Bref, la société lyonnaise se rigidifie entre la fin du XIX^e siècle et les années trente. En dépit de cette viscosité accrue, attestée par différents paramètres, il est clair que la mobilité individuelle existe et que la société lyonnaise ne semble pas plus rigide que les autres sociétés urbaines où des études de mobilité sociale ont été conduites. Bref, l'approche longitudinale souligne la mobilité individuelle. Une formule pourrait résumer l'ensemble de mes résultats : sous les coupes transversales, la reproduction ; sous les générations et le suivi longitudinal, la mobilité.

Les apparentes oppositions entre coupes transversales, où la polyphonie des générations feutre le changement alors que le suivi longitudinal souligne les mobilités individuelles, ne recourent-elles pas, en fait, le décalage que Fernand Braudel voyait entre le temps social et le temps individuel ? La différence de niveaux entre histoire sociale et ce qu'il appelait "l'histoire traditionnelle, l'histoire non de l'homme mais de l'individu" ? Pour ma part, je crois que l'histoire sociale doit s'intéresser aux deux niveaux et par ailleurs je ne pense pas que l'histoire des individus, telle que j'ai essayé de la mettre en oeuvre, puisse être qualifiée d'histoire traditionnelle ou événementielle. Pour la définir, j'utiliserai plutôt une formulation nouvelle, dont la contradiction n'est qu'apparente, l'histoire sociale des individus.

Jean-Luc PINOL
Centre Pierre Léon